

Revue de Presse

Canal Seine-Nord : sérénité dans les eaux troubles. Le comité consultatif du Canal Seine-Nord s'est réuni hier au conseil régional. Le projet navigue actuellement en plein "dialogue compétitif", autrement dit des allers-retours (juridiques, techniques, financiers ..) entre Voies navigables de France (VNF) et les deux candidats à sa construction, Bouygues et Vinci. La décision devrait être prise dans le courant du deuxième semestre 2012. (la Voix du Nord – 10/12/2011)

La France détruit plus de terres agricoles que ses voisins. Nouvelles zones commerciales, aménagements de ronds-points, lotissements, etc... Toutes les raisons sont bonnes pour bitumer et bétonner de plus en plus les terres agricoles. En un demi-siècle, leur "consommation" a presque doublé. Les SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) veulent éviter le "gaspillage" des terres, plus particulièrement près des villes. Elles n'hésitent plus à utiliser leur droit de préemption. (le Figaro – 12/12/2011)

Réduction du CO². La société Ferrero et le transporteur Stef-TFE lancent une opération de transport combiné fluvial-route entre Rouen et Paris. Pour la première fois en France des produits industriels agroalimentaires de grande consommation (Nutella, Mon Chéri, Kinder, Ferrero Rocher...) seront transportés sous température dirigée par voie fluviale. En phase de lancement l'équivalent d'une semi-remorque transitera chaque semaine depuis l'entrepôt Ferrero France de Grand-Quevilly (près de Rouen) vers le Port de Gennevilliers pour livraison d'une plate-forme distributeur située à Marly-la-Ville. L'industriel utilise un container réfrigéré contenant 23 palettes sous température dirigée (12°C/18°C). Celui-ci partira le vendredi à 15h pour arriver le lundi à 8h. En régime de croisière ce sont 5 containers frigorifiques qui devraient être utilisés par Ferrero, soit, selon le chocolatier, 30% d'émission de CO² en moins. (www.supplychainmagazine.fr – 12/12/2011)

"PriceMinister va investir dans la logistique en Europe d'ici à trois ans", Pierre Koscusko-Morizet, PDG de PriceMinister. Dix-huit mois après son rachat par le japonais Rakuten pour 200 millions d'euros, le spécialiste de l'intermédiation entre acheteurs et vendeurs met les bouchées doubles. Il compte construire des entrepôts en Europe afin d'avoir une meilleure maîtrise de la logistique, condition de réussite dans l'e-commerce. (la Tribune – 13/12/2011)

Sécheresse : le trafic fluvial européen perturbé par des débits particulièrement bas.

Deux des principaux fleuves d'Europe, le Danube et le Rhin, affichent des niveaux d'eau très bas, remettant en cause le trafic fluvial. Une situation en décalage avec une étude anticipant les impacts des changements climatiques sur le Rhin. (www.actu-environnement.com – 15/12/2011)

Ports de Calais et Boulogne : la région vote une DSP en appel d'offres.

En plénière le 25 novembre, le conseil régional Nord-Pas-de-Calais a voté le principe de la création d'une délégation de service public (DSP) pour l'exploitation d'une concession, unique et pour 50 ans, regroupant les ports de Boulogne-sur-Mer et Calais. Cette concession exclura la plaisance. Mais elle sera construite par contre autour du projet Calais Port 2015. La création d'une nouvelle concession est "un passage obligé", a précisé le vice-président (PS) du conseil régional à la mer Wulfran Despitch, en raison du projet Calais Port 2015 "qui change profondément sa nature". La région souhaite une "continuité de la gestion" des ports, autrement dit l'attribution de la DSP à la CCI Côte d'Opale, "établissement public, expérimentée, compétente, garantie des emplois des agents portuaires et surtout proches du territoire". Au cours de la séance du matin, le président de la CCI de Région Philippe Vasseur, rappelant l'objectif stratégique de son institution de faire du Nord-Pas-de-Calais "le centre logistique du Nord-Ouest européen", a reconnu qu'il y aurait "compétition". La CCI Côte d'Opale sera candidate. Philippe Vasseur a énuméré des atouts, précisément ceux demandés par la Région. La procédure, extrêmement longue, passera par un dialogue compétitif achevé à l'été 2013, et un vote en plénière en septembre 2013. Elle inclura le projet Calais 2015, dont le devis, entre-temps, est passé de 400 millions à 600 millions d'euros. (une info du Journal de la Marine Marchande, relayée par www.wk-transport-logistique.fr – 12/12/2011)

GSK produit ses vaccins en France pour le monde entier.

A Saint-Amand-les-Eaux, le britannique GSK inaugure enfin son site "secondaire" de vaccins. D'ici partiront la majorité des vaccins du groupe, vers 125 pays. Cinq ans de chantier, 600 millions d'euros investissement ... difficile de rater le nouveau site de production de vaccins de GSK dont les bâtiments s'étendent sur 25 000 m². (l'Usine Nouvelle – 15/12/2011)

Staci, prestataire logistique se sent le bienvenu chez les ch'tis.

Deux ans après l'implantation d'un site de sa filiale Publidispatch à Hem, près de Lille, le groupe Staci estime avoir réussi son pari. A tel point qu'il est désormais à la

recherche d'une nouvelle surface d'implantation dans le département du Nord. « Le potentiel de cette région est important et l'accueil des clients, des administrations et des « ch'tis » a été excellent. Nous pensons pouvoir doubler le chiffre d'affaires pour atteindre 10 millions d'euros en 2013 » a déclaré Laurent Hétier, Directeur Grands Comptes. .../... 500.000 colis B to B expédiés au départ du Nord. Il emploie aujourd'hui 25 salariés (www.supplychainmagazine.fr – 16/12/2011)

Decathlon envisage la création d'une plateforme de 30 000 m². Le conseil municipal de Lompret s'est réuni vendredi soir et le débat s'est concentré sur le projet de révision simplifiée du PLU de la zone d'activité du Grand Lassus sur laquelle Decathlon envisage de créer un nouvel entrepôt de 30 000 m². (Nord Eclair – 20/12/2011)

Pour ses 15 ans, Contargo Prouvy s'offre un record. Fin octobre, Contargo Prouvy enregistrait le record de trafic de 700 EVP et 9 escales de trafic hebdomadaires. En quinze ans, ce sont 700 000 boîtes qui ont été manutentionnées sur le site, dont 300 000 EVP acheminés par voie d'eau. (e-letter du transport fluvial en Nord Pas-de-Calais – Dec 2011)

GRT Gaz : les tubes d'acier du gazoduc voyagent par la voie d'eau. La pose d'un gazoduc qui contribuera à renforcer les capacités de transport pour le futur terminal méthanier est en préparation sur 51 km entre Pitgam, près de Dunkerque et Nédon dans le Pas-de-Calais. Les tubes nécessaires à sa construction arrivent actuellement par voie fluviale sur le port public d'Arques. Une partie (11 500 t – 13,7 km) est acheminée depuis Hanovre par voie fluviale ou en combiné ferroviaire fluvial via le port de Lille. L'autre partie (25 000 t – 38, 5 km) arrive de Grèce au port de Dunkerque par voie maritime, et est transbordée directement sur des bateaux fluviaux qui les acheminent ensuite vers Arques. (e-letter du transport fluvial en Nord Pas-de-Calais – Dec 2011)

Le transport aussi va avoir son triple A. La première agence européenne de notation sur le transport va voir le jour. L'idée n'est pas de sanctionner mais d'aider les industriels à faire les bons choix. L'European TK'Blue Agency (www.tkblueagency.eu), c'est son nom, délivrera chaque année une notation extra financière aux chargeurs et commissionnaires de transport. Elle analysera les progrès accomplis dans l'utilisation des transports les mieux adaptés à l'environnement. Cette agence de notation devra être claire et transparente dans ses verdicts. "C'est une organisation que nous avons voulu simple, transparente et génératrice de progrès", confirmait

hier au Sénat, Philippe Mangeard, le président-fondateur de Modalohr qui dirige l'équipe d'European TK'Blue Agency. L'idée est de développer "l'optimodalité", c'est-à-dire de choisir les modes de transports les moins polluant autant que possible. Car on ne peut pas toujours se passer de la route. (l'Usine Nouvelle – 21/12/2011)

Le marché européen des véhicules utilitaires et poids-lourds risque un coup de froid. Les immatriculations sont en forte progression dans l'Union européenne. Y compris en France. Mais on attend un ralentissement pour 2012 qui pourrait marquer un palier, voire une rechute. Les transporteurs travaillent avec des marges de plus en plus faibles. "Des petites sociétés de transport ont des difficultés de trésorerie", constate un expert. (la Tribune – 22/12/2011)

Transport des marchandises : une mutualisation de moyens nécessaire. Pour optimiser le transport des marchandises et diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, la mutualisation des moyens entre entreprises, rendue possible grâce au TIC, apparaît comme une solution complémentaire à celles existantes... la suite sur : <http://bit.ly/upQXrL> (www.actu-environnement.com – 22/12/2011) **ndlr** : Une approche intéressante face aux difficultés du transfert modal, particulièrement en France

Colis : la bataille des points de livraison. Revendiquant chacun un réseau de près de 4 000 commerçants, quatre acteurs : Relais Colis, Mondial Relay, Kiala et La Poste, se disputent un marché qui explose pendant la saison des fêtes. Plusieurs grands sites Internet frôlent les 100 000 colis expédiés dans la journée, ce qui représente un colis expédié chaque seconde. Avec 2,5 millions de colis traités dans la seule journée de mardi, en Colissimo et Chronopost, La Poste a battu son propre record de 2010. (Figaro Economie – 23/12/2011)

Le Port se prépare à allonger son quai sans attendre le canal Seine-Nord. Le canal Seine-Nord sera-t-il construit dans les délais annoncés pour doper le trafic béthunois ? La CCI Artois n'attend pas d'en mesurer les retombées économiques pour agrandir le port de Béthune. "Le projet d'extension prévoit la construction d'un quai de 140 mètres linéaires" : résume Edouard Magnaval, président de la CCI Artois afin de répondre aux prévisions de progression du trafic de 500 000 tonnes d'ici à 2015. (Nord Eclair – 27/12/2011)

Le passage de fret par le tunnel sous la Manche soumis à une nouvelle redevance. Les trains de marchandises empruntant le tunnel sous la

Manche devront acquitter, à partir du 1er janvier, une redevance de 590 euros pour financer les frais de gardiennage. (les Echos – 29/12/2011)

Les routiers s'inquiètent de l'arrivée de leurs homologues bulgares et roumains. Des milliards d'euros de fonds communautaires, les voyages libres, des progrès dans la lutte contre la corruption : cinq ans après leur entrée dans l'UE, Bulgarie et Roumanie ont tiré bénéfice de cette intégration même si elles admettent des attentes trop fortes. Reste que ce n'est pas du goût de tout le monde, concurrence oblige. (lavoixeco.com – 30/12/2011)

Le Havre soigne son attractivité pour les porte-conteneurs. Cette année encore, après l'avoir déjà fait en 2010 et 2011, le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a décidé de ne pas augmenter les droits de port pour les navires porte-conteneurs. Les droits de port sont une redevance qui couvre l'usage des équipements (infrastructures portuaires, accès maritimes, accès terrestres...), des services associés (aides à la navigation) et de leur gestion. Parallèlement, le GPMH accorde également depuis le 1er janvier 2012 des réductions allant jusqu'à 10% des droits de port aux navires les plus respectueux de l'environnement, en se basant sur le nouveau système de notation ESI (Environmental Ship Index). (www.supplychainmagazine.fr – 03/01/2012)

Danone Baby Nutrition installe une plateforme au Havre. Le premier port pour le commerce extérieur de la France en matière de logistique et d'acheminement de denrées agro-alimentaires, a été choisi par Danone Baby Nutrition Africa & Overseas pour y installer sa plateforme logistique. La plateforme, qui appartient à SD'Log, spécialiste de la gestion de flux alimentaire à l'export, couvre une superficie de 5 500 mètres carrés et emploie 60 personnes. Pour Christophe Poisson, responsable logistique de DBNAO, ce choix s'explique par « la proximité des installations portuaires » qui garantissent « une mise sur le marché plus rapide ». Au total, les flux sur cette plateforme, représentent un volume d'environ 1 700 EVP. (l'Usine Nouvelle – 05/01/2012)

Saga SeaFrance

DFDS obtient l'accord de l'Autorité de la concurrence. L'Autorité dit avoir "procédé, à la demande de DFDS, à l'examen de la possible reprise de certains actifs de la société SeaFrance et de la société LD Lines", dans un communiqué publié vendredi 9 décembre. L'offre de DFDS associé à Louis Dreyfus Armateurs (LDA) avait déjà été rejetée par le tribunal de commerce de Paris. Ce vendredi,

l'Autorité de la concurrence a indiqué avoir donné son accord pour une possible prise de contrôle de certains actifs de SeaFrance. Quant à savoir si DFDS déposera un nouveau dossier de reprise avant le 12 décembre, le suspens plane encore. Un porte-parole de LDA n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet. Le projet de Scop, déposé par la CFDT, avait lui aussi été rejeté par le tribunal de commerce. Thierry Mariani, ministre des Transports, a invité la CFDT à une réunion de présentation de l'offre concurrente. Le syndicat a décliné l'invitation, rejetant en bloc ce projet qui supprimerait près de la moitié des emplois de SeaFrance. (l'Usine Nouvelle – 09/12/2011)

La Scop compte sur le FSI pour reprendre SeaFrance. Les salariés de la compagnie transmanche ont déposé un projet de société coopérative et participative, lundi 12 décembre, date limite de dépôt des dossiers. Pour faire tenir son projet debout, la CFDT Maritime Nord a demandé le soutien du fonds stratégique d'investissement, dans le dossier déposé aujourd'hui. "Il nous faut 40 millions pour démarrer. Aujourd'hui, nous disposons de 15 millions d'engagements quasiment fermes" des collectivités territoriales (dont la région Nord-Pas-de-Calais, la ville de Calais, le département et d'autres municipalités), a indiqué à la presse Philippe Brun, avocat de la CFDT Maritime Nord. (l'Usine Nouvelle – 12/12/2011)

Le tribunal de commerce de Paris offre un sursis aux salariés de SeaFrance. Le tribunal de commerce de Paris n'a pas prononcé, hier, l'application immédiate de la liquidation judiciaire et a donné un délai supplémentaire à SCOP, jusqu'au 3 janvier, date de la prochaine audience où sera décidée la reprise ou la liquidation. (la Voix du Nord – 20/12/2011)

La requête de la CFDT pour faire repartir les navires rejetée. La cour d'appel de Paris a rejeté ce vendredi la requête du syndicat CFDT maritime Nord qui réclamait la reprise du trafic des ferries de la compagnie SeaFrance, maintenus à quai depuis six semaines sur décision de la direction, a-t-on appris de source proche du dossier. (la Voix du Nord – 23/12/2011)

Thierry Mariani dénonce le "fanatisme" du syndicat CFDT. Vingt-quatre heures après avoir été reçus rue de Solférino par le porte-parole du Parti socialiste Benoît Hamon, les responsables de la CFDT SeaFrance, candidats à la reprise de leur compagnie par le biais d'une SCOP, étaient de nouveau à Paris, hier, pour une rencontre avec le ministre des Transports Thierry Mariani. Autant Benoît Hamon avait montré sa sympathie pour le

projet de SCOP, autant le ministre a fait part de sa défiance. (la Voix du Nord – 31/12/2011)

SeaFrance : le gouvernement soutient la Scop. Plusieurs ministres affirment lundi que le gouvernement aidera les salariés de SeaFrance dans la création d'une société collaborative. "Ce matin le gouvernement a décidé de soutenir le projet de Scop du mieux des moyens de l'Etat." Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Ecologie et des Transports, a clairement défini la position du gouvernement à l'issue d'une réunion à l'Elysée. Thierry Mariani, ministre des Transports, l'a confirmé face à un journaliste du Monde. (l'Usine Nouvelle – 02/01/2012)

L'aide du gouvernement à SeaFrance : un cadeau empoisonné pour les salariés ? A quatre mois de la présidentielle, le gouvernement travaille sur un montage où les indemnités de chômage qu'auraient perçues les salariés en cas d'arrêt de la compagnie sont réinvesties pour créer une Scop. Le tribunal de commerce se réunit ce mardi. Selon Nathalie Kosciusko-Morizet, la SNCF verserait 50 à 60.000 euros par salarié. (l'Usine Nouvelle – 03/01/2012)

SeaFrance, l'impossible équation. Si ce projet défendu par la CFDT Maritime n'avait aucune chance jusqu'ici de convaincre le tribunal en raison de l'absence de financement, la proposition du gouvernement de liquider l'entreprise et de permettre aux salariés de réinvestir leurs indemnités de licenciement (gonflées par la SNCF, l'unique actionnaire de SeaFrance) dans la création d'une Scop redonne de l'espoir aux salariés. Les risques de cette opération sont multiples sur le montage de la Scop, puis sur sa viabilité. Le premier point dépend notamment de l'adhésion des salariés. Placeront-ils tout ou partie de leurs indemnités pour créer une Scop ? Les avis sont partagés. Beaucoup hésitent. Certains conditionnent leur contribution au fait que la Scop soit propriétaire des navires, et non la SNCF, comme le veut l'État, qui les louerait ensuite à SeaFrance. (la Tribune – 04/01/2012)

SeaFrance : des réactions politiques régionales parfois surprenantes. Le changement d'attitude du gouvernement et son soutien tardif aux salariés de SeaFrance font réagir les élus régionaux. Surprise : Daniel Percheron est beaucoup moins critique que les porte-parole nationaux du PS. (la Voix du Nord – 04/12/2012)

L'aide de l'Elysée au projet de Scop est rejetée. La société coopérative et participative (Scop) qui envisage de reprendre avec les salariés la société de ferries trans-Manche SeaFrance annonce ce mercredi dans une lettre ouverte qu'elle rejette

les propositions de Nicolas Sarkozy sur ce dossier. (la Tribune – 05/12/2012)

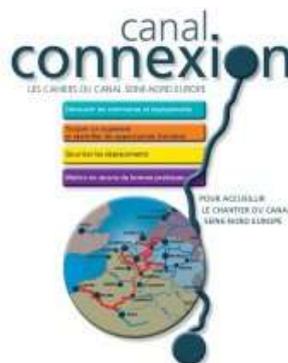
Le gouvernement exige un business plan. Les représentants du projet de Scop ont 24 heures pour plancher sur un business plan. C'est ce qu'a expressément demandé le gouvernement à l'issue d'une rencontre avec les différents acteurs du dossier SeaFrance, ce 5 janvier. (l'Usine Nouvelle – 05/01/2012)

Ressources web

Le Club Logistique et Gestion du Havre a désormais son site web : www.club-logistique.fr

The European TK'BLUE Agency for logistics greening www.tkblueagency.eu

A l'occasion du salon Riverdating, de Décembre dernier à Paris, VNF et NPI ont publié le "Guide du conteneur fluvial en Europe", librement téléchargeable depuis : <http://bit.ly/rAdOXS>



«

« Canal Connexion, les Cahiers du Canal Seine Nord Europe ». Une publication de la DREAL Picardie téléchargeable sur : <http://bit.ly/vOahfq>

Agenda



1^{ÈRE} JOURNÉE NATIONALE
LOGISTIQUE ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mercredi 25 Janvier 2012 – Zénith de Rouen
<http://seminaire.novalog.eu>

BargetoBusiness
14 & 15 March
2012 in Vienna

BargetoBusiness
Your Waterway Transport Solution

www.bargetobusiness.eu

SITL Europe

du 27 au 30 mars 2012
Hall 6, Paris Nord, Villepinte
www.sitl.eu

